



Choix d'un dossier

Dossier: [AGRI] EXPLOITATION AGRK

Mot de passe: []

Date de travail: [01/04/2021]

Utilisateur: [ADMIN] ADMINISTRATEUR

Mot de passe: []

[OK] [Annuler] [Aide]



Conditions requises :

- ◆ Bulletins de **MARS 2021 CLOTURÉS**
- ◆ DSN de Mars **acceptée**
- ◆ Date de travail à partir du **1er avril 2021**

COMMENT METTRE EN PLACE LA CCN AGRI 7024 DANS LE PROGICIEL ?



1

Outil de classification :

- ◆ Cet outil permet de déterminer le palier à appliquer aux salariés
- ◆ Sous forme de questionnaire , il est disponible sur : <https://convention-agricole.fr/#/outils>



2

Affecter la nouvelle convention au dossier :

- ◆ Bien que la nouvelle Convention Collective Nationale de la production Agricole et CUMA s'applique pour toutes les entreprises d'exploitations agricoles, il est possible de continuer à utiliser les anciennes conventions comme des accords locaux.
- ◆ Aller en **Salaires/Dossier** sur l'onglet **Informations générales** : sélectionner en **jaune** la (ou les) convention(s)

Informations générales Valeurs Organismes Lieux de travail Sections et catégories Interlocuteurs Gestion des absences DSN Prévoyance/Mutuelle

Adresse N° de voie [20] Bis []

Nom de la voie [RUE DES PIVOINES]

Complément adresse []

Code postal - Ville [60000] [BEAUVAIS]

Code Insee commune [60057]

Pays []

Téléphone [] Télécopie []

Autre tél. [] Email []

Association Type(s) de paramétrage [AGRI ISA] [AGRICULTURE] [VRP ISA] [VRP]

Convention(s) collectives(s)

Code	Libellé	DSN
7024 ISA	nationale de la production agricole et CUMA	

Date d'intégration des CRM DGFP []

Régime général [] Régime agricole []

3

Affecter la nouvelle convention aux salariés :

- ◆ En **Salaires/Salariés/Modifications/Situations groupées** OU
- ◆ En **Salaires/Informations/Salarié**, onglet **Situation**

Liste des salariés

Matricule	Nom, prénom
APPRENTI	LORET FRANCOIS
CADRE	DUPONT PIERRE
CREATEUR1	CHENEVET TEST
HORAIRE	BARBEAU JEANNE
RENGEDEL	MARTIN BRUNO
SOCIAS	TEISSIER JORHAN ALAIN

Filter sur les bulletins

- BS à venir
- BS calculés
- Enregistrement
- sur le dernier bulletin
- sur les bulletins à partir du [01/04/2021]

Informations à saisir

- Lieu de Travail
- Section
- Catégorie
- Code Risque Accident du Travail
- Affiliation aux organismes
- Caisse Retraite AIRCO
- Convention Collective et hiérarchie
- Contrat et livret de loi
- Emploi
- Feuille de paie
- Informations DSN

4

Appliquer si besoin le nouveau tarif aux salariés :

- ◆ Si le salarié à un tarif supérieur au tarif conventionnel minimum à appliquer aucune modification n'est à apporter.
- ◆ Dans le cas contraire, il est nécessaire de repasser par la fiche du salarié pour appliquer le nouveau tarif.
- ◆ Aller en **Salaires/Informations salarié/Situation** pour sélectionner la hiérarchie.

Convention collective [7024 ISA] nationale de la production agricole et CUMA

Hiérarchie [P01] PALIER 1

Emploi [OUVRIER.UTI] OUVRIER

Contrat [STAGE_ENTR.ISA] STAGIAIRE EN ENTREPRISE

Modèle de bulletin [STAG1_ENTR.ISA] STAGIAIRE EN ENTREPRISE MSA

5

Modifier le libellé de l'emploi :

- ◆ La **FNSEA accepte temporairement que le niveau hiérarchique soit précisé au niveau de l'emploi.**
- ◆ En **Paramètres/Bulletins de salaire/Emploi**, compléter le libellé avec **Cxxx** (xxx = nombre de point).
- ◆ Il est donc possible de renseigner le niveau hiérarchique en ajoutant au libellé "Emploi" la codification **Cxxx***.

Une prochaine mise à jour permettra de renseigner le coefficient dans la zone « Hiérarchie »

Cette documentation correspond à la version 12.10. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 08/04/2021 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais